

Regards écosystémiques sur le secteur de la pêche

20 mars 2024



Dans la perspective des élections européennes de juin 2024, des voix s'élèvent, dont celle du *think tank* [Europe Jacques Delors](#), pour demander un « Ocean Deal » européen permettant de fixer un programme ambitieux pour l'océan au cours de la prochaine législature. Plaidant pour une lecture écosystémique du secteur de la pêche, l'ONG BLOOM, engagée contre la dégradation de l'océan, du climat et de la pêche artisanale, a elle lancé un groupement de recherche pluridisciplinaire, avec l'association The Shift Project et la coopérative L'Atelier des Jours à Venir. Les chercheurs d'AgroParisTech, de l'Institut Agro et de l'EHESS-CNRS, associés à ce programme, ont quant à eux publié leur rapport [Changer de cap. Pour une transition sociale-écologique des pêches](#). Ils concluent que la pêche côtière, utilisant des filets, casiers et lignes, est plus respectueuse de l'environnement et a des performances économiques plus vertueuses que la pêche industrielle aux chaluts, dragues et sennes.

En collaboration avec BLOOM, l'Institut Rousseau dresse l'inventaire des principales [subventions publiques françaises et européennes dont a bénéficié le secteur de la pêche en France entre 2020 et 2022](#). Le rapport indique qu'en encourageant l'augmentation des capacités de production, les subventions publiques incitent indirectement à développer les pêcheries industrielles et à accroître les captures. Concernant la France, il appelle à faire un inventaire exhaustif des aides publiques et des exonérations accordées au secteur, et notamment celles émanant des collectivités territoriales sur lesquelles la transparence est réduite. Dans le cadre du programme *TransiPêche. Scénarios de transition écologique et sociale des pêches françaises*, des chercheurs du pôle halieutique, mer et littoral de l'Institut Agro, en partenariat avec AgroParisTech, publient [une évaluation](#) des performances environnementales et socio-économiques des flottilles de pêche françaises opérant dans l'Atlantique Nord-Est. L'étude présente les mêmes conclusions que BLOOM, sur l'attribution des subventions, mais elle apporte des nuances sur les performances en matière de création d'emplois et de

valeur ajoutée selon les types de flottille. Les conclusions sont également similaires à propos des impacts environnementaux des flottilles côtières utilisant les arts dormants (filets, casiers, lignes).

La publication par la FAO des [Statistiques de la pêche et de l'aquaculture pour l'année 2021](#) présente les données par groupe de pays, à partir de 1950, en termes de production et captures, flotte, emploi, utilisation ou consommation et commerce. Ce document pourra constituer une base pour l'élaboration des réflexions européennes sur la gestion de ces secteurs, en lien avec la préservation des océans.

Julie Blanchot, Centre d'études et de prospective